
Faculté de Droit et Sciences Sociales Université de Poitiers

[#]

Le Magistère en droit des techniques de l'information et de la communication

UNE FORMATION À FINALITÉ PROFESSIONNELLE

Dispensée sur trois ans, cette formation de haut niveau est accessible après [sélection](#) [/magistere/index.php?option=com_content&task=view&id=157&Itemid=137] à des étudiants de niveau Bac + 2.

Qualifiés de « labels de qualité et d'excellence » par le Ministère de l'Education Nationale, ils accueillent des **promotions de taille réduite (25 étudiants environ)**. L'organisation des études sur trois ans permet une répartition harmonieuse et efficace des périodes d'enseignement théorique et pratique à l'université et des périodes de stage, en entreprise ou dans les administrations.

Créé en 1986, le Magistère en Droit des Techniques de l'Information et de la Communication de Poitiers forme des juristes capables de maîtriser aussi bien les aspects réglementaires que techniques de secteurs aussi variés que **l'audiovisuel, les télécommunications, l'informatique, l'Internet, la presse, l'édition, la production musicale...**

Il accueille des étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac plus 2, juristes comme non-juristes (un cycle préparatoire à la première année assurant la mise à niveau en droit de ces derniers).

Sa **spécificité** est triple :

contacts réguliers avec les professionnels grâce à des conférences, des journées professionnelles, des colloques et découverte de la vie active lors des stages annuels obligatoires ;

ouverture internationale concrétisée par des cours de droit anglo-saxon dispensés en anglais par des universitaires ou des professionnels britanniques ou américains, par un accord de coopération privilégiée avec la Law School de l'University of Central Lancashire (UCL) de Preston au Royaume-Uni, par l'obligation pour les étudiants en troisième année de Magistère de suivre [un semestre d'études dans une université étrangère](/magistere/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=8&Itemid=54) [/magistere/index.php?option=com_content&task=blogsection&id=8&Itemid=54] ;

double diplôme : inscription parallèle des étudiants de première année de Magistère en Licence en droit des techniques de l'information et de la communication et de ceux de deuxième et troisième années en Master professionnel droit des techniques de l'information et de la communication.

[Accès site magistère](#) [</magistere/index.php>]

Contenu de la formation

Dossier de candidature...